

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Après seconde enquête publique du 14 octobre au 15 novembre 2019



Annexe 2b – Assainissement

Vu pour être annexé à notre délibération en date du Le Maire,	Révision prescrite le :	18 Septembre 2012
	Révision arrêtée le :	18 Juillet 2016
	Révision approuvée le :	13 mars 2020

**BILAN ANNUEL DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT**

(article 20 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015)

Année 2015

Nom de la collectivité ayant la compétence Assainissement

VARENNES LES MACON

Nom du système d'assainissement

VARENNES LES MACON

Remplir un document par système d'assainissement (c'est à dire par entité réseau+unité de traitement)

INFORMATIONS GENERALES

Votre collectivité dispose t'elle d'un Zonage d'Assainissement :

OUI ☒

NON ☐

Si oui, précisez la date d'approbation :

31/10/2008

Votre collectivité dispose t'elle d'un Schéma Directeur :

OUI ☒

NON ☐

Si oui, précisez la date d'approbation :

31/10/2008

Actions réalisées ou engagées au cours de l'année :

-contrôles préalables à la mise en place d'autorisation de rejets (CHEVEAU + RESTAURANTS)

- Schéma Directeur d'Assainissement

Actions programmées dans les 2 années à venir :

-requalification de la station d'épuration à une capacité <2000 eqhab. Auprès de la Police de l'Eau

INFORMATIONS CONCERNANT LE RESEAU

Si possible merci de nous fournir un plan des réseaux existants si vous ne l'avez pas déjà fait, ainsi qu'un schéma simplifié reprenant les points clés du réseau : déversoirs, d'orage, poste de relevage et quartiers desservis avec indication du nombre d'habitants et estimation des charges polluantes industrielles autorisées, nom des exutoires, station d'épuration ...

Vous trouverez un modèle type (réalisé avec EXCEL) de schéma simplifié du réseau et des secteurs caractéristiques dans le classeur assainissement téléchargeable sur le site du Conseil Général de Saône-et-Loire.

1) Généralités :

- Nature du réseau : Unitaire ☐ Séparatif ☐ Mixte ☒
- Linéaire du réseau : **Unitaire : 3850 ml**
 Séparatif: 2665 ml
 Refoulement : 135 ml
- Nombre de branchements : Domestiques : 190
 Industriels : **1 FPRB CHEVEAU , verrerie industrielles, lavage bouteilles avec récupération**
 Autres (restaurants, cantines, maisons de retraite, artisans...) : **2 restaurants**
- Nature de l'exploitation de votre réseau (régie, contrat de prestation de service, affermage...): **régie**
- Coordonnées de l'exploitant : **régie**

2) Déversoirs d'orage (nommé ci après DO) ou point de déversement potentiel (trop plein de réseau)

Pour mémoire un déversoir d'orage ne peut être présent que sur un réseau unitaire.

- Nombre de passage dans l'année sur les déversoirs :

Sans objet. Pas de Déversoir d'Orage

3) Postes de refoulement :

Sans objet

4) Travaux :

Ce paragraphe concerne les travaux réalisés sur le réseau et les branchements dans l'année y compris sur les déversoirs d'orage et les postes de refoulement.

a) Travaux sur les branchements :

- Nombre de branchements neufs réalisés sur le réseau existant : **2 branchements**

5) Industriels :

Remplir le tableau ci-dessous :

Nom établissement	Type d'activité	Date de la dernière autorisation ou convention de déversement	Flux maximum autorisé	
			Débit en m ³ /j	Charge en EH
CHEVEAU	Verrerie indus	En cours		
Les Routiers	restaurant	En cours		
Chauvot	restaurant	En cours		

6) Assimilés domestiques :

On entend par assimilés domestiques les établissements tels que restaurants, maisons de retraite, hôtels, artisans (boucheries, traiteurs....).

Lister les établissements situés sur votre territoire :

-

Les Routiers	restaurant
Chauvot	restaurant

-

7) Fonctionnement du réseau :

Le cas échéant, préciser les différents dysfonctionnements observés (présence d'eaux claires, obstruction, casse....) au cours de l'année et les moyens éventuels mis en œuvre pour y remédier

-

-débits de temps de pluie et de période de rémanence ayant des impacts sur la STEP

- variation des charges polluantes en entrée STEP

INFORMATIONS CONCERNANT LE TRAITEMENT

1) Généralités :

- Code SANDRE de l'unité de traitement : **06 09 71556 001**
- Nature du traitement et descriptif sommaire : **boues activées en aération prolongée avec séchage des Boues sur lit et compostage des boues séchées sur site externe.**

- Capacité (en équivalents habitants EH) : **2700**

- Date de mise en service (ou année si date inconnue) : **1975**

- Localisation du traitement et du rejet :

Indiquer les coordonnées en Lambert 93 de :

Unité de traitement : X = **839534** Y = **6576102**

Rejet : X = **839561** Y = **6576091**

- Quel est le milieu récepteur du rejet : **SAÔNE**

- Présence de déversoir d'orage **en entrée** de station : OUI ☒ NON ☐

Indiquer le nombre de jour de déversements constatés ou estimés :

- Nature de l'exploitation de votre unité de traitement (régie, contrat de prestation de service, affermage...) : **REGIE**
- Coordonnées de l'exploitant : **REGIE**

2) Autosurveillance :

- Date de réalisation du ou des bilans 24 heures réglementaire(s) :

- 8 Juin 2015
- 15 Décembre 2015

3) Fonctionnement :

Le cas échéant remplir les rubriques suivantes :

- Charge hydraulique reçue : mesure ou estimation du volume moyen journalier en m³/j :

Charge hydraulique	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Débit moyen en m ³ /j	98	✗	✗	✗	✗	66	64	71	84	89	86	81

Légende :

✗ : Pompe n°2 défectueuse. Débit non déterminé sur la période

- Incidents entraînant une dégradation du traitement (crue, panne importante au niveau du traitement biologique, arrêt EDF important, panne de poste de relevage...) : préciser la nature et la durée : **crue de la SAÔNE 9 jours.**

4) Boues :

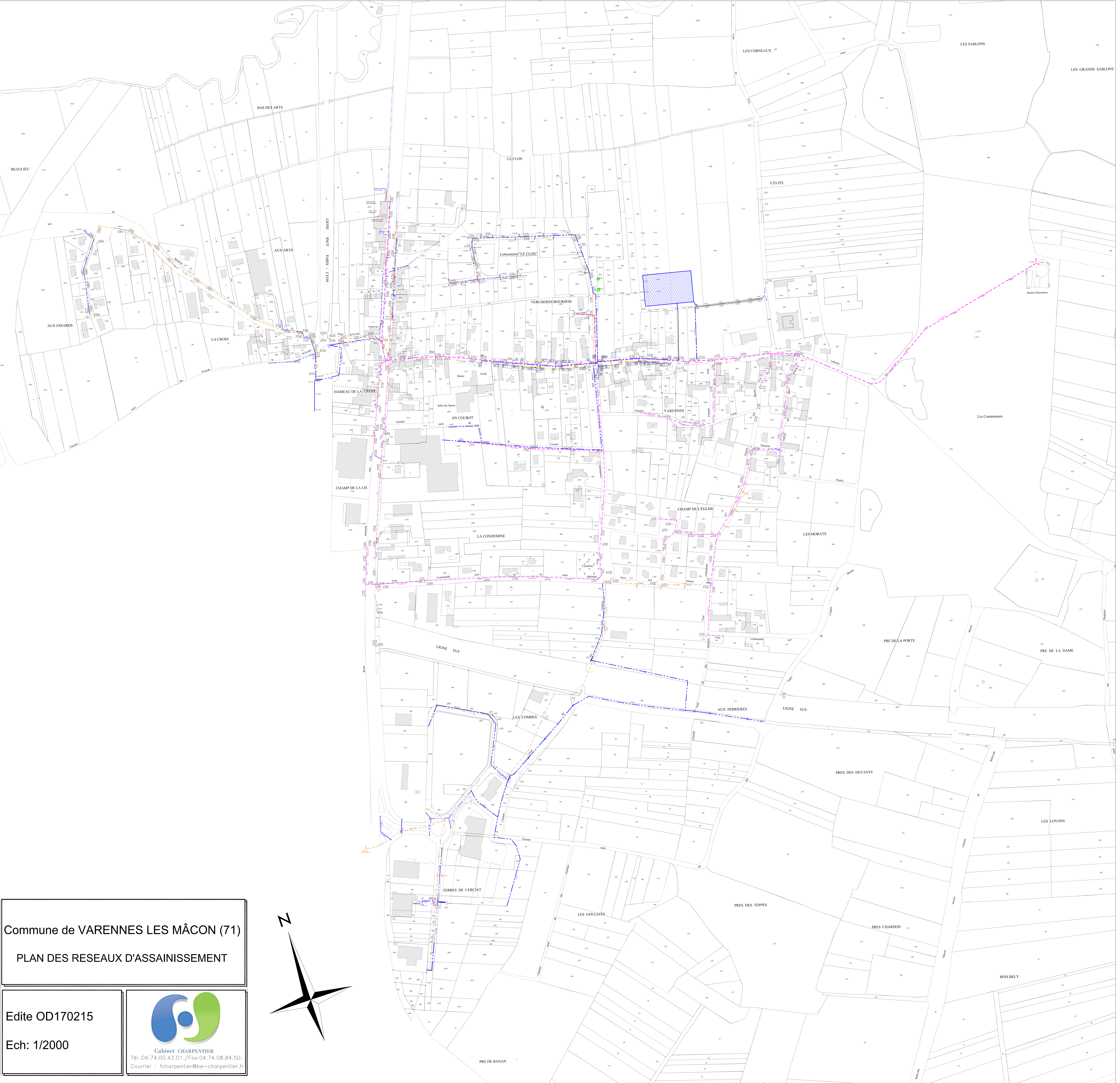
a) Cas des lagunes, des filtres plantés de roseaux, des décanteurs/digesteurs

- Évacuation des boues sur l'année écoulée : OUI ☐ NON ☐

Si oui préciser le volume et la destination de ces boues :

b) Autres systèmes de traitement :

- Quantité de boues produites avant traitement :
- Le cas échéant, nature du traitement des boues : **lit de séchage**
- Quantité de boues évacuées (boues sortant de la station) en volume : **7.8 tonnes**
- Destination des boues évacuées (épandage, compostage, autre station...) : **compostage sur site de LELEDY Compost à ALLERLOT.**
- Problèmes éventuellement rencontrés :



Commune de VARENNES LES MÂCON (71)

PLAN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Edite OD170215

Ech: 1/2000



Cabinet CHARPENTIER

Tél.:04.74.00.43.01./Fax:04.74.08.84.50.

Courriel : fcharpentier@be-charpentier.fr

Varennes-lès-Mâcon- Révision du POS en PLU
Annexe sanitaire - Zonage assainissement - échelle 1/2500





